



M. Bernard Kouchner  
Ministre des Affaires étrangères et  
européennes  
37, quai d'Orsay  
75007 Paris

**Monique CERISIER ben GUIGA**  
Sénatrice représentant les Français  
établis hors de France

Paris, le 22 juin 2007

A l'attention de Ph. Etienne,  
Directeur de Cabinet

*Vice-Présidente de la Commission  
des Affaires étrangères, de la  
Défense et des Forces armées*

Monsieur le Ministre,

Le ministère a été alerté par l'Ambassade de France à Rome sur les conditions dans lesquelles la Consulat général de France à Milan pourrait faire face à la surcharge d'activité de 50% générée par le transfert de l'administration de 6000 Français actuellement inscrits à Turin. La Conseillère à l'AFE, Mme Armanda Miranda me signale qu'aucune réponse n'a été donnée à ce jour par le ministère.

Il me semble très important, pour la bonne administration des Français d'Italie du Nord et pour que le personnel du poste de Milan soit encouragé dans les efforts qu'il va devoir accomplir pour faire face à une tâche très alourdie, que le ministère réponde favorablement aux demandes du poste. Celles-ci concernent en particulier la réaffectation d'une recrutée locale de Turin à temps plein par redéploiement budgétaire, donc à coût nul pour l'Etat pour la fin de l'année 2007. Après une année 2008 financée par le ministère, et au cours de laquelle l'activité de cette personne faciliterait la transition, elle pourrait retourner à Turin où un poste se libérera et où elle assurerait ainsi un minimum de continuité du service aux Français.

Pour assurer dans des conditions convenables l'administration de 6000 inscrits nouveaux, le Consulat général de France à Milan aurait eu besoin de deux agents titulaires et de deux recrutés locaux supplémentaires. Il me semble donc indispensable que les trois emplois temps plein et demie qu'il demande lui soient affectés.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Monique Cerisier ben Guiga